

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 1

Artikel: Les relations économiques franco-suisse
Autor: Obrecht
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Relations Économiques Franco-Suisses

LE commerce franco-suisse a marqué, au cours de cette année, des progrès réjouissants qui affirment une fois de plus l'étroite solidarité existant entre deux pays non seulement voisins, mais unis également par une vieille et solide amitié. Les quelques chiffres ci-après indiquent le mouvement des échanges entre la Suisse et la France pendant ces dernières années :

Année	Importation de France en Suisse (en millions de francs suisses)	Exportation de Suisse en France
1913.. ..	320	139
1931.. ..	353	153
1932.. ..	249	108
1933.. ..	218	122
1934.. ..	212	103
1935.. ..	184	96
1936.. ..	186	114
11 mois		
1935.. ..	166	86
1936.. ..	162	102
1937.. ..	219	126

S'il est vrai que la Suisse a besoin du marché français — la France figurait en 1936 au deuxième rang de ses clients —, il n'est pas osé de prétendre que le marché suisse offre, de son côté, malgré son exigüité, un intérêt spécial pour la production française. Rappelons, en effet, au risque de revenir sur des chiffres déjà maintes fois cités, que la balance de son commerce avec la Suisse a laissé à la France, pour les dix premiers mois de 1937, un excédent de 514 millions de francs français. La Suisse vient de loin en tête des pays, d'ailleurs peu nombreux, avec lesquels le commerce extérieur de la France accuse un excédent des exportations. Pour les seuls produits agricoles, le solde actif de la balance commerciale est de près de 250 millions de francs (neuf premiers mois de 1937). D'autre part, la Suisse est le plus important consommateur de produits français (par tête d'habitant).

Examinons brièvement la structure des échanges commerciaux franco-suisses. En 1936, la Suisse a importé de France pour 38,5 millions de francs

suisses de denrées alimentaires, 76,5 millions de matières premières et 71,8 millions de produits fabriqués. Les importations de produits agricoles ont atteint 50 millions de francs environ. Pendant la même année, la Suisse a exporté en France pour 18,4 millions de francs de denrées alimentaires, 13,3 millions de matières premières et 82,8 millions de produits fabriqués. Les exportations de produits agricoles se sont élevées à près de 20 millions. On peut dire que les échanges entre la Suisse et la France se complètent dans une certaine mesure. La Suisse achète à la France des produits bruts et semi-ouvrés (charbon, coton, laine, soie, fer, produits chimiques, cuir, etc.) qu'elle réexporte pour une part en France sous forme de spécialités, notamment dans le domaine de la mécanique, de l'horlogerie, de la broderie, etc. En revanche, le commerce franco-suisse comprend également des marchandises produites dans les deux pays (vin, fromage, légumes, fruits, machines, métaux et ouvrages en métaux, tissus, confection, chaussures, etc.). Au cours de ces dernières années, la France et la Suisse ont négocié, à plusieurs reprises, pour que l'application des mesures de contingentement auxquelles l'importation de ces marchandises a été assujettie de part et d'autre affecte le moins possible leurs relations commerciales. Les premiers accords conclus à cette fin datent de 1932. Ils ont été complétés par la convention de commerce de 1934, puis par celle du 31 mars 1937. Les résultats de cette dernière convention ont été, d'une manière générale, satisfaisants. Toutefois, le déficit de la balance commerciale franco-suisse accuse pour les onze premiers mois de 1937 un accroissement de 33 millions de francs suisses, par rapport à la période correspondante de 1936. Calculée en pour cent de l'importation de France, l'exportation suisse à destination de ce pays a fléchi, durant la même période, de 63 p. 100 en 1936 à 57,5 p. 100 en 1937. Notons, à ce propos, que divers contingents attribués par la France à la Suisse se révèlent

insuffisants. D'autre part, la tendance actuelle de la France à relever les droits de son tarif douanier et à protéger son marché par diverses autres mesures ne laisse pas que de causer certaines appréhensions aux autorités et aux milieux industriels suisses. Néanmoins, il n'y a pas lieu de douter, vu les excellentes relations qu'ils entretiennent à tous égards, que les deux pays ne s'entendent pour intensifier leurs échanges commerciaux, dans une mesure profitable à l'un et à l'autre. Le Gouvernement français cherchant par sa politique actuelle

à réduire le déficit de la balance commerciale de la France, il a intérêt, nous semble-t-il, à tenir compte, autant que les circonstances le lui permettront, des besoins de la Suisse qui procure précisément un excédent de recettes considérable au commerce français. De son côté, le Conseil Fédéral s'emploiera avec tous ses efforts à favoriser les échanges franco-suisses.

OBRECHT,

Conseiller Fédéral,

Chef du Département Fédéral de l'Economie Publique.

Parfums Synthétiques

et tous

Produits Chimiques

pour

Parfumerie, Savonnerie, Cosmétique

GIVAUDAN & C^{ie}

36, Rue Ampère - PARIS - 17^e

CHAMPAGNE



PIPER-HEIDSIECK

Ancienne Maison HEIDSIECK fondée en 1785

KUNKELMANN & C^o Successeurs

REIMS

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SOCIÉTÉ MUTUELLE

SUR LA VIE HUMAINE

FONDÉE EN 1857

Entreprise privée régie par la loi du 17 mars 1905 pour les contrats souscrits ou exécutés en France, en Algérie et en Tunisie

|||||

Siège social à Zurich

|||||

PUISSANCE

Capitaux assurés à fin 1936 : 1.764 millions de francs suisses

Rentes annuelles assurées : 40 millions de francs suisses

SÉCURITÉ FINANCIÈRE

— Actif total à fin 1936 : 844 millions de francs suisses —

MUTUALITÉ PURE

Bénéfice de l'exercice : 22,4 millions de francs suisses

— REVENANT INTÉGRALEMENT AUX ASSURÉS —

— — SIÈGE SPÉCIAL POUR LA FRANCE, L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE — —

— — EN SON IMMEUBLE, 66, RUE TAITBOUT — PARIS (IX^e) — —